



**C'est le journal L'Oeil du Sahel qui révèle cette information qui ternit l'image de la police camerounaise. De ce fait Nana Madji, officier de police de premier grade, en service à Kousseri dans la région de l'Extrême-Nord est poursuivi pour « financement et complicité des actes de terrorisme ». Son procès s'est ouvert au tribunal militaire de Yaoundé en février 2017.« L'affaire a connu 4 renvois à la demande du Ministère public pour production d'éléments d'autres preuves. A l'audience du 9 janvier dernier, la présidente de la collégialité des juges, par ailleurs présidente du tribunal militaire a informé par voie de communiqué, que l'audience était renvoyée au 5 février 2018 ».**

Selon le récit de notre confrère, tout part du 5 janvier 2015. Ce jour-là, deux personnes sont interpellées à la frontière avec le Tchad. Ils ont sur eux, une cargaison de 41 armes de calibres différents. « Nana Madji, (le policier poursuivi) est alors en service au poste de surveillance frontalière de Goulfe, dans la région de l'Extrême-Nord.

Avec ses collègues et l'aide de l'armée tchadienne, il procède auxdites interpellations et plus tard, les deux contrevenants (Abaka Lya et Djibrine Grema) seront envoyés à la DGRE (Direction générale de la recherche extérieure) par l'Agence nationale de surveillance du Tchad. En juin 2015, coup de théâtre. Convoqué par le Délégué général à la Sûreté Nationale (DGSN) à Yaoundé pour donner les détails de l'arrestation, il est signifié à Nana Madji qu'il serait le complice des trafiquants arrêtés. Il retourne cependant à l'Extrême-Nord parce

qu'aucune charge n'est retenu contre lui. Le 1er juin 2016, il est de nouveau convoqué par le DGSN. Martin Mbarga Nguelé lui annonce qu'il est mis à la disposition de la DGRE. Il va passer, renseigne notre confrère, 6 mois et 19 jours dans les locaux de la DGRE, subissant des interrogatoires. Le 19 décembre 2016, il est conduit à la direction de la police judiciaire de Yaoundé.